

# Le plan algues vertes suscite des critiques



8 000 tonnes d'algues vertes ont été ramassées dans les Côtes-d'Armor en 2025.

Archives Jean-Michel Niester, Ouest-France

Après le comité départemental de lutte contre les marées vertes qui se déroulait hier à Saint-Brieuc, des syndicats agricoles ainsi que l'association Eau et rivières de Bretagne sont sceptiques.

Le comité départemental de lutte contre les marées vertes s'est réuni hier, à Saint-Brieuc. Il y a été acté que le troisième plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV 3) va passer au stade réglementaire.

Autrement dit, après trois ans de volontariat, près de 300 des 1 300 exploitations concernées par ce plan pourraient se voir imposer des normes pour diminuer leurs émanations de nitrates. Selon les services de l'État, ces fermes n'ont, jusqu'à présent, pas pris de mesures pour lutter contre ce fléau et pourraient se voir infliger des amendes allant jusqu'à 7 000 €, conformément à ce que prévoit le Code rural.

## Des contraintes diversement accueillies

De nouvelles contraintes qui ne sont pas du goût de Gwenolé Corbel. Selon l'exploitant agricole de Plouagat, également président des Jeunes agriculteurs (JA) des Côtes-d'Armor, les agriculteurs ont pourtant fait d'importants efforts au cours des dernières années pour limiter leur impact. « **Les niveaux de nitrates se stabilisent dans les eaux** », explique-t-il.

Entre 2010 et 2023, la teneur en nitrates dans les cours d'eau a baissé entre 21 % et 30 % dans les bassins-versants bretons, selon les chiffres de la préfecture. Au total, 8 000 tonnes d'algues vertes ont été ramassées dans les Côtes-d'Armor en 2025, contre 14 000 tonnes en 2024. Une baisse qui s'explique par « **des efforts collectifs** », selon le préfet des Côtes-d'Armor, François de Keréver, mais aussi par la sécheresse de ces derniers mois.

Les nouvelles contraintes administratives prévues par la préfecture, Gwenolé Corbel les accueille froidement : « **On croule déjà sous les tâches administratives qui poussent nombre d'entre nous à jeter l'éponge. Si les éleveurs sont vraiment responsables des algues vertes, on le saura vite : une fois qu'ils auront tous disparu, on verra s'il en reste sur nos plages.** »

La Confédération paysanne ne partage pas « **l'optimisme du préfet** » concernant ce plan algues vertes. « **Nous pensons que la lutte contre les algues vertes doit avant tout passer par un changement d'orientation politique agricole**, détaille Dominique Madec, éleveur bovin à Hillion et porte-parole du syndicat dans les Côtes-d'Armor. **En Bretagne, la concentration animale est telle qu'on importe énormément de nourriture pour ces animaux. Nos milieux ont du mal à absorber l'entièreté de l'azote produit.** »

### « **Nous ne savons pas si cela sera suffisant** »

Toujours selon Dominique Madec, difficile de jeter la pierre aux 300 exploitations dans le viseur de la préfecture : « **On ne connaît pas la typologie de ces exploitations, ni les raisons de leur manque d'engagement. Est-ce que ce sont des éleveurs éloignés des pratiques administratives ? Des agriculteurs proches de la retraite ? Des personnes qui ne souhaitent pas intégrer les dispositifs complexes ?** »

Eau et rivières de Bretagne accueille « **avec un sentiment mitigé** » ce plan de lutte. « **Nous attendions ce stade réglementaire depuis trois ans et nous ne savons pas si cela sera suffisant, au final, pour lutter efficacement.** »

Victor GUILLAUD-LUCET et Jérôme MORINIERE.